



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des

Interventions en cas d'urgence maritime

Centennial Towers 7th Floor - 7W11

200 Kent Street

Ottawa

Ontario

K1A0S5

| | |
|---|--|
| Title - Sujet PEIE: Récupérateur avançant autopro | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-160032/D | Amendment No. - N° modif. 004 |
| Client Reference No. - N° de référence du client F7047-160032 | Date 2019-08-06 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$ERD-005-27372 | |
| File No. - N° de dossier 005erd.F7047-160032 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-08-28 | Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT |
| F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Richards, Shazia | Buyer Id - Id de l'acheteur 005erd |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 614-2383 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Modification 004

Cette modification est effectuée afin de publier des questions et réponses.

Question 12 :

Énoncé 1 : Toutes les exigences dimensionnelles du PRF en question sont exprimées en unités métriques, c.-à-d. en mètres et en kilogrammes ; toutefois, certains soumissionnaires éventuels peuvent avoir des données techniques exprimées en unités non métriques dans leurs fichiers de données techniques des produits existants.

Afin de s'assurer que les soumissionnaires potentiels n'encourent pas de coûts excessifs inutiles liés à la préparation de leurs soumissions, pouvez-vous confirmer qu'il est acceptable de soumettre les dessins et autres données techniques en unités de mesure non métriques, c.-à-d. pieds et livres ?

Réponse 12 : Non, nous exigeons que la demande de propositions soit soumise en unités métriques.

Question 13 : Les exemples de démonstration du plan d'évaluation technique des soumissions présentés aux sections 2.2.5 et 2.3.6 ne correspondent pas exactement au format des documents connexes de l'annexe A, Critères obligatoires, partie 1 de 2, et de l'annexe B, Critères obligatoires, partie 2 de 2, qui doivent être correctement remplis et résumés avec la soumission de l'offrant.

Afin de vous assurer que les soumissionnaires remplissent correctement le formulaire de l'Annexe A, Critères obligatoires, Partie 1 de 2, et le formulaire de l'Annexe B, Critères obligatoires, Partie 2 de 2, veuillez fournir des exemples de démonstration qui correspondent exactement au format des formulaires de soumission requis pour chacun ?

Réponse 13 : Les colonnes supplémentaires figurant à l'annexe A, Critères obligatoires, partie 1 de 2, et à l'annexe B, Critères obligatoires, partie 2 de 2, doivent être utilisées par les évaluateurs dans le cadre du processus de conformité des soumissions par étapes. Si une offre est jugée conforme sur le plan technique au cours de la phase 1, la " Conformité (O/N) ? Les colonnes " Phase 2 " et " Commentaires - Phase 2 " ne seront pas utilisées.

Question 14 : Point 5.1 de l'énoncé de travail - États généraux : La formation individuelle sur l'équipement et les séances de familiarisation peuvent se dérouler dans l'une ou l'autre des langues officielles ; le Canada confirmera la langue requise pour chaque séance avant la prestation.

Pourriez-vous préciser le nombre respectif de séances en anglais et en français dont le coût sera évalué dans notre soumission ?

Réponse 14: Des 8 séances de formation opérationnelle et des 8 séances de formation sur la maintenance technique énumérées à l'annexe A de la DP, 1 séance de formation opérationnelle et 1 séance de formation sur la maintenance technique seront offertes en français.

Question 15 : La section 4.2.1.2 du TSOR stipule que le SPAS doit résister à des températures de l'air ambiant allant de -40 °C à +60 °C pendant le stockage sans subir aucun dommage.

La GCC propose-t-elle de revoir la conception de notre système SPAS afin d'éliminer les composants, c.-à-d. les plastiques de qualité marine standard qui peuvent être endommagés à des températures extrêmes ?

Réponse 15: Tous les composants SPAS doivent être conçus pour durer dans l'environnement spécifié.

Question 16 : 4.4.2.2.1.c) indique 6061-T6 pour toutes les extrusions, tubes et tuyauteries en alliage d'apport de type 5356 ; et énoncé 6 : 4.4.3.1. indique Sauf indication contraire du Canada, l'entrepreneur doit utiliser l'acier inoxydable de type 316L dans toutes les applications non soudées et soudées. L'entrepreneur peut proposer d'autres aciers inoxydables ou fortement alliés pour examen par le Canada.

Est-ce que les spécifications normalisées suivantes pour les matériaux des soumissionnaires seront acceptables ou est-ce que la GCC exige une refonte de nos normes SPAS actuelles ?

Réponse 16 : Tout l'acier inoxydable doit être en 316L. Pour la plaque d'aluminium 5086 H116 est acceptable pour les plaques >3/16 pouces. Pour toute autre plaque d'aluminium, il faut utiliser la plaque 5052-H32. L'aluminium 6061-T6 avec alliage d'apport de type 5356 doit être utilisé pour toutes les extrusions, tubes et tuyauteries.

Question 17 : 4.9.1.3. indique que toutes les trappes et plaques d'accès doivent être verrouillées à la fois en position ouverte et en position fermée.

Est-ce que les cours de câbles avec mousquetons sur toutes les trappes de levage seront acceptables pour satisfaire à cette exigence ?

Réponse 17: Toute méthode de sécurisation des écoutilles en position ouverte et fermée est acceptable.

Question 18 : 4.12.3.1. L'entrepreneur doit fournir une élingue de bride à quatre brins (avec tous les accessoires et la quincaillerie) pour soulever le SPAS d'un seul point au plafond près de son centre de gravité longitudinal.

Est-ce que deux (2) élingues bridables séparées, non identiques (1 à l'avant et 1 à l'arrière), à deux brins, seront acceptables ?

Réponse 18: Non, Canada a besoin d'un harnais à 4 brins pour la sécurité.

Question 19 : 4.15.1.3. d) indique une poire manuelle d'amorçage du carburant pour chaque moteur.

Cette poire d'amorçage n'est pas nécessaire pour les installations HPU typiques et peut nuire au fonctionnement normal, cette exigence peut-elle être levée ?

Réponse 19: Nous avons besoin d'une poire d'amorçage manuel en raison de la longue durée de stockage de ces écumeurs et de la fiabilité que vous offre une ampoule manuelle.

Question 20 : Ce qui suit représente notre spécification de réservoir de carburant diesel standard pour notre modèle SPAS standard.

Cette spécification normalisée sera-t-elle acceptable pour satisfaire à l'exigence sans refonte ou essais ou certification supplémentaires ?

Réponse 20: Le réservoir doit être dimensionné pour répondre aux exigences d'endurance énumérées au 4.2.9.1.1 : c'est-à-dire 2 heures de transit et 6 heures de récupération.

Question 21 : 4.17.2.5 stipule que le moteur diesel doit être équipé d'un ou de plusieurs dispositifs facilitant le démarrage à basse température. Chaque aide au démarrage à froid doit être automatiquement désactivée lorsque le moteur diesel tourne.

Est-ce que la bougie de préchauffage de démarrage équipée de notre modèle standard HPU sera suffisante pour satisfaire à cette exigence ou est-ce que la GCC demande l'ajout d'un chauffe-moteur distinct ?

Réponse 21: Le moteur diesel doit être équipé d'un ou de plusieurs auxiliaires pour faciliter le démarrage à basse température.

Question 22 : 4.22.9.1. indique que les câbles doivent être terminés à l'intérieur des boîtiers de l'équipement. Les raccords de terminaison doivent fournir un soutien et une réduction de la tension pour chaque câble.

Cette exigence peut-elle être assouplie pour inclure la formulation "lorsque cela est possible" ?

Réponse 22: Non.

Question 23 : 4.23.3.3.2. stipule que chaque projecteur doit utiliser une lampe à décharge à haute intensité (DHI) au xénon de 55 W minimum.

Les lampes halogènes 55W sont-elles une alternative acceptable ?

Réponse 23: Non, Canada a besoin de lampes à décharge haute intensité au xénon.

Question 24 : 4.28.3.2. stipule que l'entrepreneur doit fournir une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m de longueur. Une extrémité de la ligne d'attrape flottante doit être pourvue d'une masse flottante souple.

Est-ce distinct de la bouée de sauvetage indiquée au point 4.28.3.2 ?

Réponse 24: Non, Canada a besoin d'une bouée de sauvetage attachée à une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m de long.

Question 25 : 4.29.1.5. stipule que toutes les plaques d'étiquettes doivent comporter les renseignements nécessaires en français et en anglais canadiens.

Est-il acceptable d'avoir des étiquettes séparées en double en anglais et en français, ou chaque étiquette doit-elle comprendre les deux langues ?

Réponse 25: Il est acceptable d'avoir des étiquettes séparées selon le lieu de livraison finale pour l'anglais et le français.

Question 26 : 4.30.1.1.1 Sauf indication contraire du Canada, l'extérieur de la coque, l'intérieur de la coque, le pont et la timonerie doivent demeurer non peints.

Est-il exact que le fond de la coque ne doit comporter aucune peinture de fond ?

Réponse 26: Correct.

Question 27 : 4.31.2.1 La remorque doit être entièrement soudée, renforcée, en aluminium ou en acier galvanisé. D'autres méthodes de construction permettront de remplacer les composants usés ou endommagés et de réduire les coûts du cycle de vie.

Est-ce qu'une remorque en acier galvanisé avec une construction boulonnée est une alternative approuvée ?

Réponse 27: Canada a besoin d'une construction entièrement soudée, renforcée, en aluminium ou en acier galvanisé.

Question 28 : 4.31.1.3 stipule que la remorque doit être conforme à toutes les exigences provinciales et territoriales relatives à une charge non escortée et surdimensionnée. 4.31.1.2. Chaque remorque doit porter la marque nationale de sécurité (MNS). La remorque construite aux États-Unis que nous avons l'intention d'offrir satisfait ou dépasse toutes les exigences de la NHSTA des États-Unis et est conforme pour utilisation au Canada, mais nous ne connaissons aucune exigence territoriale distincte ou remorque construite aux États-Unis qui sont disponibles avec le NSM.

Est-ce qu'une remorque standard fabriquée aux États-Unis et une remorque conforme à la réglementation routière américaine seront acceptables ou faudra-t-il qu'il s'agisse d'une remorque d'origine canadienne ou fabriquée au Canada ?

Réponse 28: La remorque doit être conforme à toutes les exigences provinciales et territoriales canadiennes pour un chargement sans escorte et porter la marque nationale de sécurité.

Question 29 : 4.16.1.1.2. indique que toutes les sorties d'eau par-dessus bord doivent comporter des boucles d'aération et des soupapes anti-siphon situées au-dessus de la ligne de gîte maximale du bateau.

Les décharges d'assèchement sont situées le plus haut possible, mais l'espace intérieur ne permet pas de boucles. Les clapets anti-retour en ligne pour éviter les retours d'eau sont-ils acceptables ?

Réponse 29 :

Supprimer: L'ÉBT section 4.16.1.2 dans son intégralité.

Insérer: 4.16.1.2. Toutes les sorties d'eau d'assèchement par-dessus bord doivent être situées au-dessus de la ligne de gîte maximale du navire et être conçues de façon à empêcher le reflux d'eau de mer de pénétrer dans le système d'assèchement.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés